

Comité des parties prenantes de la filière REP des Articles de Bricolage et de Jardin – 12 décembre 2023

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Plan de communication
2. Modulation

1. Plan de communication

Ecologic a présenté aux parties prenantes son projet de plan de communication de la filière ABJ pour 2024.

L'avis rendu sur ce plan est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : SECIMPAC, INOHA, AXEMA
- ➔ Collège Opérateur : FEDEREC, FEI, FNADE
- ➔ Collège Collectivité : AMF, AMORCE + pouvoir CNR, Régions de France
- ➔ Collège Association : FNE, ZWF

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : FMB, Jardineries et Animaleries de France

2. Modulation

Ecologic a présenté aux parties prenantes la modulation des contributions financières mentionnée à l'article L541-10-3 du code de l'environnement.

L'avis rendu est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : SECIMPAC, INOHA, AXEMA
- ➔ Collège Opérateur : FEDEREC, FEI, FNADE
- ➔ Collège Collectivité : AMF, AMORCE + pouvoir CNR, Régions de France
- ➔ Collège Association : FNE

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : FMB, Jardineries et Animaleries de France

